

562

COMMISSION chargée de l'examen du projet
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, ten-
dant à prévenir le mouillage des vins et les
abus du sucrage (N° 179, année 1907.)

(Nommée le 25 juin 1907.)

MM.

1^{er} BUREAU : Jean DUPUY, Président.

Président

2^e — Arthur LATAPPY.

3^e — GOMOT.

4^e — AUDIFFRED.

5^e — PAMS.

6^e — Achille MAUREAU, Secrétaire.

7^e — PEYTRAL.

8^e — SAVARY, Rapporteur.

9^e — RAZIMBAUD.



Séance du 25 Juin 1907

La commission relative au mouillage & au
sucre des vins s'est réunie

Présents. M^e Jean Dupuy

" Lutaspny

" Garnat

" Jans

" Maureau

" Seyhal

" Savary

" Audiffred

" Razimbaud

M^e Jean Dupuy a été nommé Président

M^e Maureau Secrétaire

M^e Savary Rapporteur

L'Assemblée est favorable à la loi votée par la Chambre

sauf M^e Jans & Razimbaud qui font des
réserves en raison des imperfections du projet de loi

Elle craint que les dispositions proposées soient
absolument insuffisantes, en ce qui concerne l'abus
du sucre, le mouillage et la fabrication des
vins artificiels —

Le Président

Secrétaire

J. Pittelmaeur

Dupuy

Séance du 26 Juin 1907

Le Président de M^{rs} Jean Dupuy

Présents Seyhal
 Audiffrey
 Razinbaud
 Jarnes
 Savary
 Lalapuy
 Maureau

M^{rs} Savary rapporteur, donne lecture de son projet qui est le texte voté par la chambre, qui nous donne complète satisfaction à tous les points en cause, constitue néanmoins une réelle amélioration au régime actuel. La commission a l'unanimité accepté le rapport de M^{rs} Savary.

J. P. Maureau Le Président
J. P.

Séance du 28 Juin 1907

La Présidence de M^r Jean Dupuy

- Présents
- Gomot
- Cassas
- Saravy
- Rozimbaum
- Latapy
- Maurice

La commission décide de ~~reposer~~ maintenir les premières conclusions celles du rapport de M^r Saravy & de repousser le contre-projet de M^r Durbot & les divers amendements qui pourraient être présentés.

J. Maurice

Le Président
Dupuy

Séance Du 10 Juillet 1907

Président : M. Jean Dupuy - Président

M. Caury

M. Pichal

M. Raynaud

M. Laroze

M. Grunier M. Roubaud

La Commission a entendu M. Roubaud qui a protesté contre l'article 3 du projet vote par la Chambre et M. Grunier qui a fait les réserves de la disposition d'un article relatif à la séparation de la loi publique des lois magis.

La séance M. Raynaud et Caury ont déclaré se réserver de présenter un amendement public - les amendements tendant au rétablissement de l'ancien mode de vote de la loi et à la suppression de l'article 3 du projet.

La Commission a eu l'honneur de proposer l'adoption de projets tel qu'il a été voté par la Chambre et à l'effet de tout amendement entraînant le retour de la loi à la Chambre en empêchant le vote ouant la séparation de la loi.

Elle a chargé M. Jean Dupuy de faire le rapport.

Le Président

Dupuy

Séance Du 11 Juillet 1907

Sont présents M. Jean Dupuy

Caury

Laroze

Raynaud

Le Ministre de Justice et le Directeur Général de l'Administration ont entendu - le Ministre est responsable

Dépôt pour voir faire voter la loi modifiée sur le
 vote au scrutin - Il indique la liste de déclarations qui est
 le amendement de plus.

M. J. Dupuy communique le rapport qui est approuvé - Il
 est mis à la disposition de l'assemblée plénière

Le Président
 J. Dupuy